

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	65 161		65 161	38 005
	Montant net du chiffre d'affaires	65 161		65 161	38 005
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			17	13
	Total des produits d'exploitation (1)			65 177	38 018
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 154	6 018
	Impôts, taxes et versements assimilés			571	330
	Salaires et traitements			48 052	27 838
	Charges sociales du personnel			13 547	5 425
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			304	304
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1	2
Total des charges d'exploitation (2)				68 629	39 917
RESULTAT D'EXPLOITATION				(3 451)	(1 899)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 451)	(1 899)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 613	1 524
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		4 613	1 524
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	569	60
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		569	60
RESULTAT FINANCIER		4 045	1 465
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		593	(434)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	900	1 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	900	1 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 200	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 200	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(300)	1 000
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		70 691	40 543
TOTAL DES CHARGES		70 398	39 976
RESULTAT DE L'EXERCICE		293	566
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		4 613	1 524
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		569	60

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF IMMOBILISE	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	630	630		304
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 997		4 997	4 997
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF IMMOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	5 627	630	4 997	5 301
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	21 693		21 693	4 026
	Autres créances	102 508		102 508	76 303
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 279		4 279	5 174
	Charges constatées d'avance	208		208	74
	TOTAL (III)	128 688		128 688	85 578
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	134 315	630	133 685	90 879

(1) dont droit au bail		
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(3) dont créances à plus d'un an	56 993	53 947

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	68	
	Report à nouveau		(398)
	Résultat de l'exercice	293	566
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 461	1 168
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	25	25
	Emprunts et dettes financières divers (3)	111 444	72 608
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 606	4 918
	Dettes fiscales et sociales	16 148	12 161
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	132 223	89 711
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	133 685	90 879
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	293,13	566,35
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	132 223	89 711
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	25	25
	(3) Dont emprunts participatifs		

A.F.G. HUMAN SERVICES
Société par actions simplifiées
au capital de 1 000 euros
Siège social : 30 bis rue Jean Jaurès
42300 ROANNE
848 492 096 00013 RCS ROANNE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept juin, au siège social,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidence.

Monsieur Alexandre GRANGE préside la séance en qualité de Président associé.

I- LE PRESIDENT A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2023 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Alexandre GRANGE, président.

II- L'ASSEMBLEE A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce ;

Le Président constate que tous les associés sont présents ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

PREMIERE DECISION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 293,13 euros.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DECISION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 293,13 euros de la manière suivante :

- En réserve facultative pour 293,13 euros portant le solde de 68,13 euros à 361,26 euros ;

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des deux derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Première convention

Descriptif de la convention :

Nature : Une convention de trésorerie a été signée le 01/01/2021 avec les sociétés du groupe dont fait partie la SCI A.F.G. HUMAN SERVICES SAINT-MARTIN-LESTRA.

Le compte courant de la SCI A.F.G. HUMAN SERVICES SAINT-MARTIN-LESTRA est débiteur et s'élève à 26 195,51 euros au 31/12/2023.

Montant : Rémunéré au taux maximal d'intérêts fiscalement déductibles.

Deuxième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Une convention de trésorerie a été signée le 01/01/2021 avec les sociétés du groupe dont fait partie la SCI A.F.G. HUMAN SERVICES SAINT-MARTIN-LESTRA.

Le contrat de prêt signé avec la banque Crédit Coopératif définit le blocage de la somme de 27 000 euros en compte courant pendant toute la durée du prêt, soit le 10 avril 2042.

Le compte courant bloqué de la SCI A.F.G. HUMAN SERVICES SAINT-MARTIN-LESTRA est débiteur et s'élève à 29 163,94 euros au 31/12/2023.

Montant : Rémunéré au taux maximal d'intérêts fiscalement déductibles.

Troisième convention

Descriptif de la convention :

Nature : LA VILLA LESTRA a adhéré à la convention de trésorerie groupe le 04/04/2022

Le contrat de prêt signé avec la banque Crédit Coopératif définit le blocage de la somme de 26 000 euros en compte courant pendant toute la durée du prêt, soit jusqu'en juin 2026.

Le compte courant bloqué de LA VILLA LESTRA est débiteur et s'élève à 27 829,17 euros au 31/12/2023.

Montant : Rémunéré au taux maximal d'intérêts fiscalement déductibles.

Quatrième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Une convention de trésorerie a été signée le 01/01/2021 avec les sociétés du groupe dont fait partie la SAS A.F.G. ENTREPRENDRE.

Le compte courant de la SAS A.F.G. ENTREPRENDRE est débiteur et s'élève à 18 558,91 euros au 31/12/2023.

Montant : Rémunéré au taux maximal d'intérêts fiscalement déductibles.

Cinquième convention

Descriptif de la convention :

Nature LA VILLA LESTRA a adhéré à la convention de trésorerie groupe le 04/04/2022.

Le compte courant de LA VILLA LESTRA est créditeur et s'élève à 22 766,79 euros au 31/12/2023.

Montant : Rémunéré au taux maximal d'intérêts fiscalement déductibles.

Sixième convention

Nature : Le compte courant de la SCI ST ROMAIN LA MOTTE est créditeur et s'élève à 1 743,03 euros au 31/12/2023.

Montant : Rémunéré au taux maximal d'intérêts fiscalement déductibles.

Septième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Le compte courant de M. GRANGE Alexandre est créditeur et s'élève à 26 145,38 euros au 31/12/2023.

Montant : Non rémunéré.

Huitième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Le compte courant du compte joint de M & Mme GRANGE est créditeur et s'élève à 46 986,21 euros au 31/12/2023 ;

Montant : Non rémunéré

Neuvième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Le compte courant de Mme GRANGE Floriane est créditeur et s'élève à 13 802,33 euros au 31/12/2023.

Montant : Non rémunéré.

Dixième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Une convention d'abandon de compte courant avec retour à meilleur fortune a été signée avec M. GRANGE Alexandre.

Montant : 900 euros.

Onzième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Une convention de management a été signée le 01/01/2022 avec la SCI A.F.G. HUMAN SERVICES SAINT-MARTIN-LESTRA, société du groupe A.F.G. HUMAN SERVICES.

Les prestations réalisées à la SCI A.F.G. HUMAN SERVICES SAINT-MARTIN-LESTRA s'élèvent à 203,79 euros au 31/12/2023.

Douzième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Une convention de management a été signée le 01/01/2022 avec la SAS A.F.G. ENTREPRENDRE, société du groupe A.F.G. HUMAN SERVICES.

Les prestations réalisées à la SAS A.F.G. ENTREPRENDRE s'élèvent à 278,44 euros au 31/12/2023.

Treizième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Une convention de management a été signée le 04/04/2022 avec la SAS LA VILLA LESTRA, société du groupe A.F.G. HUMAN SERVICES.

Les prestations réalisées à la SAS LA VILLA LESTRA s'élèvent à 14 463,22 euros au 31/12/2023.

Quatorzième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Une convention de prestations a été signée le 01/01/2022 avec la SARL AU PECHE GOURMAND, société détenue à 49,9% par M. GRANGE Alexandre.

Les prestations réalisées à la SARL AU PECHE GOURMAND s'élèvent à 24 418,92 euros au 31/12/2023.

Quinzième convention

Descriptif de la convention :

Nature : Une convention de prestations a été signée le 01/01/2022 avec la SAS HORIZONIA SERVICES, société détenue à 20% par Mme. GRANGE Floriane.

Les prestations réalisées à la SAS HORIZONIA SERVICES s'élèvent à 25 796,17 euros au 31/12/2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'assemblée générale et la Présidence et répertorié sur le registre des décisions de l'assemblée générale.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'G' shape with several horizontal strokes crossing it.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **133 685** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **70 691** euros
 - un total charges de **70 398** euros
 - dégage un résultat de **293** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le président de la **SAS A.F.G. HUMAN SERVICES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Fait à : Roanne , le 29/03/2024

Le président : Alexandre GRANGE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément :

- aux dispositions du Code de Commerce,
- au règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (règlement homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et publié le 15 octobre 2014 au Journal Officiel de la République) et aux règlements successifs le modifiant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles amortissables sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Elles font l'objet d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|-------|
| - Matériels de bureau et informatiques | 3 ans |
|--|-------|

Lorsque la valeur actuelle d'un actif immobilisé amortissable devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle en constatant une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle.

PARTICIPATIONS

La valeur brute des titres est constituée par leur coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Elles ne sont pas constatées sous forme de provision.

Aucun accord particulier n'a été signé.

Les indemnités de fin de carrière sont évaluées d'après la convention collective dont relève la société. L'évaluation et les hypothèses de calcul retenues figurent dans le paragraphe des "engagements financiers" de l'annexe des comptes annuels.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

CHANGEMENTS DE METHODE

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

NEANT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES **POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE**

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

EVENEMENT COVID-19

A la date d'arrêté des comptes, l'évènement COVID-19 n'a pas d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société.

Par conséquent, aucune information relative à cet événement n'est précisée en annexe.

ABANDON DE CREANCE EN COMPTE COURANT

Sur cet exercice, un abandon de créance en compte courant assorti d'une clause de retour à meilleure fortune a été enregistré en produit exceptionnel pour un montant de 900 €. Cette créance abandonnée est mentionnée dans l'annexe des comptes annuels au titre des engagements financiers donnés.

La société a bénéficié, au cours des exercices précédents, d'abandons de créance en compte courant assorti d'une clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 4 700 €. Ces créances abandonnées, non reconstituée au 31/12/2023, sont mentionnées dans l'annexe des comptes annuels au titre des engagements financiers donnés.

Sur cet exercice, un abandon en compte courant avec clause de retour à meilleure fortune a été consenti à notre filiale la SAS LA VILLA RONZEY pour un montant de 1 200 €. Il a été comptabilisé en charge exceptionnel et mentionné dans l'annexe des comptes annuels au titre des engagements financiers reçus.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	630					630
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	630					630
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 997					4 997
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 997					4 997
TOTAL		5 627					5 627

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	326	304		630
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	326	304		630
TOTAL		326	304		630

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 693	21 693	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	746	746	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	101 762	44 769	56 993
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	208	208	
	TOTAL DES CREANCES	124 409	67 415	56 993
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	25	25		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 606	4 606		
	Personnel et comptes rattachés	5 612	5 612		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 745	3 745		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 585	6 585		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	207	207		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	111 444	111 444		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	132 223	132 223		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	86 934			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		16 200
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>16 200</i>	16 200

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		8 182
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		25
<i>FRAIS BANCAIRE A PAYER</i>	25	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 471
<i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	4 471	
Dettes fiscales et sociales		3 686
<i>PERSONNEL CONGES A PAYER</i>	2 918	
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER</i>	671	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER</i>	64	
<i>CHARGES FISCALES/CP</i>	33	

Charges constatées d'avance

[illegible]

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

NEANT

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	1,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	1,0000	1 000,00

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagement de blocage du compte courant de la société A.F.G HS St Martin L.	27 000	
Engagement de blocage du compte courant de la société LA VILLA LESTRA	26 000	
	53 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
ENGAGEMENT DE RETRAITE : Indemnités de fin de carrière		
* Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 1 712 euros		
* Dette actuarielle : 44 euros	44	
	44	
Autres engagements		
ABANDONS DE CREANCES EN COMPTE COURANT : abandons de créances en compte courant assortis d'une clause de retour à meilleure fortune :		
- Exercice clos au 31/12/2023	900	1 200
- Exercices clos précédents	4 700	
	5 600	1 200
Total des engagements financiers (1)	58 644	1 200
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants	5 600	
Les filiales	53 000	1 200
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Pour estimer le montant de l'engagement retraite, une étude actuarielle a été réalisée sur l'ensemble du personnel en fonction des paramètres propres à chacun des salariés (âge, catégorie socioprofessionnelle, ancienneté au moment du départ en retraite, salaire brut annuel) et des données spécifiques à l'entreprise (convention collective, hypothèse de progression des salaires et taux de rotation prévisionnel). Cette étude a été réalisée à partir de paramètres économiques (augmentation annuelle des salaires : 2%, taux d'actualisation : 4%), sociaux (âge du départ prévu : 67 ans, taux de rotation retenu : 1%, taux théorique de charges sociales patronales : 22.98% pour l'ensemble du personnel, départ à l'initiative du salarié) et techniques (méthode de calcul retenue : rétrospective prorata temporis, table de mortalité utilisée : réglementaire TH/TF 00-02).

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des produits exceptionnels		900
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>ABANDON DE COMPTE COURANT D'ASSOCIE</i>	<i>900</i>	900
Total des charges exceptionnelles		1 200
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>ABANDON DE COMPTE COURANT A UNE FILIALE</i>	<i>1 200</i>	1 200
Résultat exceptionnel		(300)

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2023

[illegible]

NEANT